

Juliusz Bardach

DE LA NATION POLITIQUE A LA NATION ETHNIQUE DANS LE CENTRE-EST DE L'EUROPE

La formation des nations modernes est un processus complexe qui, en Europe Occidentale, eut pour pierre blanche la Révolution Française de 1789, ainsi que l'admettent la plupart des historiens. Faisant sauter les structures de l'ancien régime et proclamant l'égalité de tous les citoyens face au droit cette révolution instaura l'indispensable prémisses à l'extension du concept de nation à l'ensemble des habitants d'un pays. Mais, par-delà de ce tournant décisif, l'histoire des nations modernes en offre des antécédents quelquefois bien lointains.

1. La première phase du devenir d'une nation ce fut l'*ethnos* — la tribu ou l'ethnie, celle-ci constituant une union de tribus apparentées s'estimant descendre d'un même ancêtre, et ayant en commun une langue, un territoire, une religion ainsi que des us et coutumes.

La formation des nations médiévales se fit en relation organique avec le développement de structures étatiques. L'éminent médiéviste Henryk Łowmiański considérait la nation et l'Etat comme "aspects indissociables d'une forme institutionnelle à son plus haut degré d'évolution, propres à garantir l'existence et le développement indépendants du groupe social dont la nation et l'Etat étaient l'émanation. Ce groupe se distinguait, en règle générale, encore que pas toujours, par une origine ethnique commune, soit par une culture et une langue communes"¹. L'on sait en effet que dans certains Etats du haut Moyen Age, la prise du pouvoir fut le fait de groupes venus de l'extérieur. Le rôle des Germains et, quelque temps plus tard, des Normans (Vikings, Varègues) est, sur ce point, largement connu. En tenant compte, H. Łowmiański affirmait: "dans tout l'Etat, agit comme *causa efficiens* un foyer national; ce foyer — précisait-il — pouvait être

¹ H. Łowmiański, *Początki Polski (Les origines de la Pologne)*, vol. VI, 2^e partie, Warszawa 1985, p. 752.

constitué par un groupe de conquérants d'un caractère ethnique en règle bien affirmé; d'ailleurs il s'assimilait au substrat ethnique ou bien, quand il était vigoureux, c'était lui qui assimilait celui-ci"².

Le chemin d'évolution des nations du haut Moyen Age, formées sur une base ethnique, débouchait sur des nations féodales, intérieurement différenciées selon le rang et la richesse. Là, s'effectuait une nette distinction entre, d'une part, la nation politique embrassant les groupes ou couches privilégiés ayant une part au pouvoir, et, d'autre part, le peuple qui se tenait hors de la sphère de la vie politique³. Dans la terminologie sociojuridique la nation politique féodale se définissait comme "pays légal", alors que l'ensemble de la population constituait le "pays réel".

2. A la base de la nation politique ancienne se trouvait — on le sait bien — une différenciation sociale qui s'affirma à la suite de l'émergence d'une élite de possédants et d'une autre — de puissants. L'appartenance à ces deux élites qui, dans une large mesure, se recouvraient l'une l'autre, était héréditaire, à l'exception, bien entendu, du clergé. Dans le système féodal, les grades supérieurs de l'échelle sociale revenaient aux propriétaires terriens ayant leur part à l'exercice du pouvoir et étant les dépositaires du concept de l'Etat. Aux échelons inférieurs se trouvaient les couches hors de la sphère de la vie publique, soit hors de la nation politique. Dans la plupart des pays de l'Europe Occidentale, la nation politique embrassait aussi l'ensemble ou une partie des riches bourgeois — gros négociants — le patriciat urbain. Tel n'était pas le cas en Pologne et en Lituanie où seuls les nobles faisaient partie de la nation politique.

Après des siècles de système féodal, l'évolution, au XIX^e siècle, vers le capitalisme, procédait, dans la grande majorité des Etats ouest-européens, par une extension progressive des droits politiques dans les monarchies censitaires, pour aboutir à une identification de la nation politique avec la nation moderne. Plus embrouillés étaient les chemins de la formation des nations modernes en Europe de l'Est.

Ce par quoi se caractérisaient les nations politiques dans le passé, c'était une forte hétérogénéité ethnique. Ce qui concourait à leur fondation c'étaient non seulement les conquêtes, mais aussi les traités internationaux parmi lesquels il y a lieu de distinguer plus particulièrement les unions dynastiques, consécutives aux mariages entre monarques. Des mariages dynastiques étaient à la base de l'union polono-lituanienne, de la monarchie

² *Ibidem*, p. 753.

³ S. Russocki, *Medieval <Political Nations> in Central Europe*, <Quaestiones Mediaevi>, vol. 4, Warszawa 1991, pp. 71–86. Cf. aussi A. Mączak, *Rządzący i rządzani. Władza i społeczeństwo w Europie wczesnonowoczesnej (Les gouvernants et les gouvernés. Le pouvoir et la société dans l'Europe du début des Temps Modernes)*, Warszawa 1986, p. 151 ss.

multinationale des Habsbourg qui se maintint jusqu'à 1918, et aussi de la monarchie espagnole qui existe jusqu'à nos jours, en dépit des aspirations centrifuges catalanes et les secousses insurrectionnelles du séparatisme basque. Dans l'ensemble, ce qui comptait — et qui continue de compter — pour la nation politique, c'est le lien politique et non ethnique. Généralement, les couches supérieures s'intégraient culturellement à la nation politique, avec toutefois un sentiment de spécificité régionale. Même en perdant l'usage de leur langue, ces couches pouvaient, selon le cas, soit garder le sentiment d'une différence d'identité, ainsi que le montre l'exemple de l'Ecosse, soit dans un autre cas, finir par le perdre à la suite d'une assimilation culturelle et linguistique, même si, pendant longtemps, ce sentiment se doublait d'un autre, celui d'un patriotisme régional, comme c'était le cas du Grand-Duché de Lituanie dans le cadre de la monarchie polono-lituanienne.

Le fait est que dans plus d'un Etat polyethnique, l'assimilation ôtait aux nations plus faibles leurs couches supérieures, ainsi qu'en témoigne la germanisation de l'aristocratie et de la noblesse tchèques, opposant un démenti probant à ce qui n'était qu'un mythe, à savoir l'anéantissement total de cette dernière dans la bataille de la Montagne Blanche (1620). Semblablement, la polonisation fut l'apanage des ducs, des seigneurs et des boyards lituaniens et ruthéniens dans la Pologne dite la République des Deux Nations, de même que la magyarisation — celle des couches supérieures dans les pays de la Couronne de Saint Etienne. Par contre, les couches populaires lituanienes, lettones, ruthéniennes (soit ukrainiennes et biéloruthéniennes), slovaques, croates, tchèques et slovènes ont gardé leur langue et leurs us et coutumes originaires. Ces processus ont donné lieu à la distinction entre nations <historiques> et <non historiques>⁴.

La doctrine qui sous-tendait la politique de la monarchie austro-hongroise, faisait une nette distinction entre les nations qui avaient leurs propres couches dirigeantes — l'aristocratie et la noblesse — et les autres qui les avaient perdues ou qui, pour des raisons diverses, tel un statut d'assujettissement dès le haut Moyen Age, ne parvinrent pas à en sécréter. Dans un Etat polyethnique à système constitutionnel, les couches dirigeantes étaient tout naturellement appelées à avoir leur part au pouvoir. Il en fut ainsi quand la monarchie constitutionnelle des Habsbourg s'est transformée en une sorte de fédération à deux niveaux, constituée à son étage supérieur par une monarchie dualiste (Empire d'Autriche et Royaume de Hongrie), et au degré

⁴ J. Chlebowczyk, *O prawo do bytu małych i młodych narodów (Pour le droit à l'existence des petites et jeunes nations)*, Warszawa-Kraków 1983, p. 21 ss. C'est à Otto Bauer, théoricien de la social-démocratie autrichienne, que l'auteur attribue la paternité de la distinction en nations <historiques> et <non historiques>, alors qu'il ne fit que reprendre dans ses écrits les deux notions ayant déjà existé antérieurement dans la vie politique de l'Autriche-Hongrie.

inférieur, pour le seul Empire, par neuf pays dits de la Couronne, dotés, comme c'était le cas du Royaume de Galicie et de Lodomérie (appellation des territoires de la Pologne annexés par l'Autriche), d'un pouvoir autonome. Ce système favorisait les <nations historiques>, même si elles pleuraient leur indépendance d'autrefois. Leur sentiment d'identité nationale se formait d'une façon continue depuis le Moyen Age jusqu'à l'époque contemporaine.

3. Tel n'était pas le cours de la prise de conscience nationale chez les nations <non historiques>. Elle partait quelquefois d'un niveau bien bas au point qu'il arrivait que les originaires de ces nations étaient incapables de se donner une appellation⁵. Ainsi, les Biéloruthènes se définissaient comme <Lituanais>, par le souvenir de plusieurs siècles d'insertion dans le Grand-Duché de Lituanie. Quelquefois, pour définir une même collectivité ethnique, on faisait appel à deux termes distincts, par exemple, pour les originaires de l'Ukraine: anciens Ruthènes (ou plus proprement: <Russiens>) et Ukrainiens. Plus tard, des significations à valeur ethnique distincte vinrent s'y rattacher. La première appellation, ancienne, accentuait le dénominateur commun propre aux Slaves de l'Est, et permettait d'en conclure à une communion entre <Russiens> et Russes. La seconde, les <Ukrainiens>, se rattachait à une conscience nationale moderne en ascension, et insistait, au contraire, sur une identité à part. Dans notre région de l'Europe, ces nations <non historiques> se constituaient principalement sur une base paysanne, la paysannerie ayant conservé — après l'«évasion ethnique» des couches supérieures — la langue, la foi des ancêtres, les moeurs, l'attachement à la terre natale, le sentiment de communion ethnique. En se cherchant des racines, ces nations en appelaient à la tradition de cette communion, qu'on ranimait voire suscitait à un usage tout à fait actuel. C'est dire qu'au bout de bien des siècles, on s'en retournait de la nation politique à la nation ethnique. Ces processus d'ethnisation se situaient toutefois à un niveau différent, supérieur. Après des siècles d'existence des Etats polyethniques, de migrations, de dénationalisations (au sens ethnique du terme), et d'assimilation, les jeunes nations issues de ce processus, dans leur tendance à une intégration, formaient leurs propres organismes politiques, en les fondant sur le lien ethnique. Elles acceptaient souvent, encore que non sans divers restrictions, des individus et des groupes qui, indépendamment de leur origine ethnique, considéraient comme leur la langue de la nation dominante. En effet, comme signe distinctif de l'appartenance nationale, la langue

⁵ M. K a r p, *Nawet nie mieliśmy dla nich nazwy. Refleksje o stosunkach polsko-litewskich* (*Nous n'avions même pas d'appellation pour eux. Réflexions sur les relations polono-lituaniennes*), "Znak", 1989, c. 6, pp. 30-45.

jouait un rôle particulier: véhicule de culture nationale, c'est à ce titre qu'elle déterminait dans la plupart des cas l'appartenance nationale des groupes et des individus. D'où un changement de langue maternelle équivalait le plus souvent à un changement d'appartenance nationale⁶.

Les nations fondées sur le critère ethnique et élargies de l'élément assimilé (celui-ci ayant adopté la langue et la culture de la nation-Etat et s'être déclaré lui-même appartenir à cette nation) se laissent définir comme nations ethno-culturelles.

L'idéologie de ces nations était marquée — et le demeure toujours — par le nationalisme. A l'époque qui a suivi la Première Guerre Mondiale, ce nationalisme s'assortissait d'éléments très en relief d'un antagonisme d'essence sociale. Accédées à l'indépendance, les nations à dominante paysanne entrevoyaient leur antagoniste majeur dans la noblesse des nations ci-devant dominantes, restée en place. La conjonction du national et du social amplifiait et accélérât le développement de la conscience nationale, en lui conférant une connotation sociale. Dans les Etats baltes, ceci se traduisait par une mise en vedette de la question d'une réforme agraire. Ainsi, en Lituanie, la grande propriété foncière d'une aristocratie et d'une noblesse polonisées allait-elle passer entre les mains de la paysannerie lituanienne, sauf une "portion congrue" à laisser aux propriétaires. Plus fortement encore fut restreint, en Lettonie et en Estonie, l'état de possession des barons d'origine allemande, de Courlande et de Livonie. Aussi la réforme agraire en Bohême et en Slovaquie se proposa de réduire la propriété des gros exploitants agricoles allemands et hongrois. Ces mesures visaient à consolider les bases matérielles de ce qui, ethniquement, constituait l'essentiel de ces nations — la paysannerie, et en même temps à effacer la prépondérance économique d'un élément étranger souvent mal disposé à l'égard des jeunes Etats-nations. D'où une mise à l'écart des couches et des milieux qui s'étaient <dénationalisés> par une assimilation politico-culturelle à des étrangers. La perte de l'usage de la langue maternelle était perçue comme un acte de reniement de sa nation.

⁶ B. Zientara, *Świt narodów europejskich. Powstawanie świadomości narodowej na obszarze Europy pokarolińskiej (L'aube des nations européennes. Formation de la conscience nationale en Europe post-carolingienne)*, Warszawa 1985, p. 355 ss. Cf. aussi les réflexions de J. Chleboczyk qui écrivait: "La langue en tant que processus socio-historique, ainsi que l'affirme W. Doroszewski, reflète et perpétue, dans ses formes, tous contacts de la conscience humaine avec la réalité non linguistique. La tradition linguistique détermine dans une certaine mesure la perception du monde qui se trouve ainsi transmise, par le truchement de la langue, aux générations suivantes. Selon cette acception, la langue constitue une prémisses fondamentale du développement et de la continuité de civilisation et de culture des différentes collectivités" (*op. cit.*, p. 36).

4. Lors d'une réunion d'historiens polonais et lituaniens tenue en automne 1990 à Wigry et à Druskienniki sous les auspices du "Club polonais des Amis de la Lituanie" et de l'Institut d'Histoire de l'Académie Lituanienne des Sciences, un jeune historien lituanien remontait jusqu'à la Lituanie tribale et païenne dans sa quête des racines du sentiment national moderne chez les Lituaniens, en faisant une enjambée entre les X^e-XIII^e siècles et la seconde moitié du XIX^e qui vit s'affirmer la conscience nationale lituanienne moderne. Pourquoi ce pas de géant, pourquoi avoir si royalement sauté l'histoire du Grand-Duché de Lituanie, l'époque de la splendeur où il s'étendait sur les quelque 700 à 800 mille km²? — Cela tenait, je pense, au fait que le territoire ethniquement lituanien de ce grand Etat — l'Aukštaitija et la Samogitie — ne constituait à peine qu'un peu plus de 10% de sa superficie. Semblablement, c'est à environ 300 mille que l'on estime les Lituaniens de souche dans la première moitié du XVI^e siècle, époque où le Grand-Duché avait une population de 2 millions et demi. Face à une prédominance démographique et culturelle des Ruthènes et devant l'imminence d'une expansion teutonique, la Lituanie ethnique se prémunit avec le traité de Krevo (1385), en adoptant le christianisme par l'intermédiaire de la Pologne. C'est ce qui fit qu'elle allait se trouver par la suite sous influence politique et culturelle de la <Couronne>, terme désignant la Pologne proprement dite, considérée par rapport à la Lituanie au sein du grand Etat plurinational issu de leur union. En dépit de leur expansion territoriale, les Lituaniens, tout au long — ou presque — de l'histoire, se tenaient sur la défensive. Ceci n'a pas été sans former des attitudes qui se retrouvent par-delà le temps chez les générations d'aujourd'hui.

5. La nation politique, dans le Grand-Duché de Lituanie, était constituée par les couches supérieures aussi bien de Lituaniens que de Ruthènes et c'était dans un double sens qu'on se servait du premier de ces termes jusque dans le XIX^e siècle. Un Lituanien, dans le sens plus étroit du terme, c'était quelqu'un à qui cette qualité revenait de par son appartenance ethnique, alors que dans le sens plus large, c'était son appartenance à la nation politique du Grand-Duché qui en décidait⁷. Après le baptême de la Lituanie en 1387, seuls les Lituaniens catholiques se virent bénéficiaires de

⁷ J. Jakubowski, *Studia nad stosunkami narodowościowymi na Litwie przed Unią lubelską (Etudes sur les rapports ethniques en Lituanie avant l'Union de Lublin)*, Warszawa 1913, p. 81: "Chaque gentilhomme en Lituanie s'estimait Lituanien", même quand il parlait "le biélorussien et, dans le sud, le petit-russien". Cf. aussi E. Leonard, *Państwowość i narodowość w kronikach litewskich od końca XIV do początku XVI wieku. Próba analizy treści (L'Etat et le fait ethnique dans les chroniques lituaniennes depuis la fin du XIV^e s. jusqu'au début du XVI^e s. Tentative d'analyse du contenu)* dans: *Państwo, naród, stany w świadomości wieków średnich (L'Etat, la nation, les ordres sociaux dans la conscience des gens du Moyen Age)*, Warszawa 1990, pp. 130-147, en particulier 146-7.

droits et de privilèges, mais assez vite, dans les années 1430, il fallut y faire accéder les ducs et les boyards orthodoxes des territoires correspondant à la Biéloruthénie et à l'Ukraine d'aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1563, la veille de l'Union de Lublin (1569) que les nobles orthodoxes se virent entièrement égaux en droit avec la noblesse catholique, l'accès leur ayant été offert aux plus hautes dignités publiques, apanage jusque-là réservé aux catholiques. A la suite de quoi se forma une nation civile homogène, passant outre aux différences de religion. Le terme de "l'indigène" s'appliquait aux autochtones du Grand-Duché de Lituanie, lequel, énoncé dans les Statuts lituaniens, n'avait rien de péjoratif. Le lituanien était la langue parlée courante de la cour lituanienne (l'on sait qu'au XV^e siècle, c'est dans cette langue que Ladislas Jagellon, roi de Pologne, communiquait avec son cousin Witold, grand-duc de Lituanie) tandis que le ruthène était la langue de la chancellerie et des actes judiciaires de l'Etat. L'influence culturelle polonaise se manifesta au cours du XVI^e siècle touchant aussi bien la noblesse d'origine lituanienne que ruthène. Avec le temps, vers la fin du XVII^e siècle, le polonais supplanta le ruthène dans les actes officiels, mais c'est bien plus tôt qu'il était devenu la langue des élites du Grand-Duché.

C'était bien un processus complexe que celui de polonisation des couches supérieures lituaniennes. La polonisation culturelle cohabitait avec le maintien du sentiment d'appartenance à une entité distincte. Au XVIII^e siècle, s'affirma dans la République (*Res publica*) des Deux Nations (la Pologne et le Grand-Duché de Lituanie réunis) une conscience nationale échelonnée. L'échelon supérieur comprenait l'ensemble des citoyens de la *Res publica* que l'on désignait par le terme général de Polonais. A un niveau plus bas, l'on distinguait les gens de la <Couronne> (soit les Polonais proprement dits) et les Lituaniens. Cette distinction avait un caractère politico-civique et non ethnique et linguistique⁸. Au XIX^e siècle, s'affirma parmi les Lituaniens au sens large du terme, la distinction en Lituaniens ethniques, en Biéloruthènes et en Livoniens. Très instructifs sur ce point sont les mémoires de Bolesław Limanowski qui se déclarait initialement Livonien, puis Lituanien, enfin Polonais. Retraçant l'état d'esprit de la fin des années 1850, il écrivait: "Ce à quoi nous tenions, nous autres Lituaniens, c'est-à-dire les jeunes Polonais de Lituanie, c'était de voir la

⁸ Wł. Wielhorski, *Stosunki narodowościowe, wyznaniowe i językowe w W. Ks. Litewskim (Rapports ethniques, confessionnels et linguistiques dans le Grand-Duché de Lituanie)* dans: *Dzieje ziem Wielkiego Księstwa Litewskiego (Histoire des territoires du Grand-Duché de Lituanie)*, "Alma Mater Vilnensis", vol. III, Londres 1953, pp. 215-242; J. Bardach, *O świadomości narodowej Polaków na Litwie i Białorusi w XIX-XX wieku (De la conscience nationale des Polonais en Lituanie et en Biéloruthénie aux XIX^e et XX^e siècles)*, dans: *O dawnej i niedawnej Litwie (De la Lituanie ancienne et récente)*, Poznań 1988, pp. 201-211.

Lituanie concerter ses mouvements avec ceux de la Pologne du Congrès (telle qu'elle fut circonscrite par le Congrès de Vienne, avec, comme roi, le tsar de Russie) (...) C'est à tort que l'on a perçu dans notre tentative d'associer la Lituanie à la Pologne du Congrès, une tendance centraliste, génératrice — à terme — de structures étatiques, en faveur, exclusivement, de la nation polonaise. Certes, nous appelions de nos vœux un rétablissement de la *Res publica* dans ses frontières anciennes, mais nous étions, de par nos convictions, des républicains fédéralistes, et non seulement nous voulions garantir la jouissance des droits à toutes les nations qui devaient en faire partie, mais comme démocrates, nous nous efforcions de soutenir le sentiment en éveil d'identité nationale chez le peuple lituano-ruthénien⁹.

L'auteur d'une monographie consacrée aux organisations patriotiques polonaises à Moscou dans les années 1857–1866, Tamara Fiédosova, a retracé la situation existante parmi les étudiants polonais regroupés dans l'association *Ogół* (le Commun). Ses adhérents étaient principalement des jeunes Polonais de Lituanie, de Biéloruthénie et, pour une part aussi, de Pologne. "L'une des questions à controverse dans *Ogół* — écrit Fiédosova — principalement entre les Polonais de Pologne et le groupe lituano-biéloruthénien, c'était la place de la Lituanie et de la Biéloruthénie dans la Pologne indépendante à venir. Ce problème, ils en disséquaient les données avec des Polonais de passage à Moscou sur leur chemin de retour de la déportation. Le groupe lituano-biéloruthénien optait pour une république lituanienne fédérative dans le cadre d'une Pologne indépendante, ce contre quoi s'insurgeaient quelques-uns parmi les originaires de Pologne"¹⁰. Originaire de Biéloruthénie, quant à lui, l'éminent historien polonais Tadeusz Korzon, à l'époque étudiant en droit, a pourtant noté avec une pointe d'ironie dans ses souvenirs "des taquineries avec les Samogitiens qui rêvent de fonder le Royaume de Telsze", soit une Lituanie indépendante¹¹. L'on perçoit ici un affrontement entre, d'une part, le souvenir d'une Lituanie historique et d'autre part une conscience nationale moderne — en cheminement chez les Lituaniens et en éveil chez les Biéloruthéniens — laquelle, dès la fin du XIX^e siècle, avait aussi à pourfendre le nationalisme polonais à l'enseigne de la Démocratie Nationale.

⁹ B. Limanowski, *Socjalizm — Demokracja — Patriotyzm (Socialisme — Démocratie — Patriotisme)*, Kraków 1902, p. 94.

¹⁰ T. Fiedosova, *Polskie organizacje patriotyczne w Moskwie w latach 1857–1866 (Les organisations patriotiques polonaises à Moscou dans les années 1857–1866)*, Warszawa 1984, pp. 29, 55, 74–75.

¹¹ T. Korzon, *Mój pamiętnik przedhistoryczny (Mes souvenirs préhistoriques)*, Kraków 1912, p. 61. Telsze (en lituanien *Telšiai*) — ville en Samogitie.

6. Les tendances nationalistes se sont heurtées à des réticences dans les milieux de propriétaires fonciers et de l'intelligentsia. Invoquant la tradition de Lituanie, ceux-ci proclamaient la priorité de la solidarité de la population d'un pays, sans considération de langue et de religion, en l'opposant — selon les termes de Marian Zdzichowski — “aux convoitises et aux passions nationalistes qui font rage et qui ne sont rien d'autre qu'une tentative de faire rétrograder la culture intellectuelle et spirituelle du monde”¹². Les efforts visant à fonder, après la révolution en Russie et avant la défaite des puissances centrales, un Etat plurinational lituano-polono-biéloruthénien en territoire de l'ancien Grand-Duché de Lituanie, se solda par un échec.

L'échec fut aussi la part du projet d'une fédération polono-lituanienne devant embarasser les territoires des deux pays. Le résultat de l'expédition de Vilno du général Lucjan Żeligowski d'octobre 1920 était la fondation de la Lituanie du Centre (*Litwa Środkowa*), Quasi-Etat qui, selon l'idée de ses promoteurs de la dite expédition, rassemblés autour de Józef Piłsudski, devait devenir l'élément d'une fédération de trois cantons: d'ouest, correspondant à la Lituanie de Kovno, ethniquement lituanienne, central — celui de Vilno à prédominance d'une population à conscience nationale polonaise, enfin d'est, biéloruthénien, ayant Minsk pour chef-lieu. La tentative se solda par un échec. D'abord, la délégation polonaise conduite par Stanisław Grabski aux négociations avec la Russie soviétique à Riga, renonça d'elle-même à Minsk, tout en limitant ses revendications à la partie ouest de la Biéloruthénie¹³; puis, les Lituaniens rejetèrent toute tentative de solution fédérative. Enfin, les Polonais de la province de Vilno se prononcèrent à une majorité importante pour son incorporation inconditionnelle à la Pologne, rejetant la formule d'autonomie et même d'un statut à part pour leur province. L'idée de l'unité nationale triompha.

7. Dans la République Lituanienne de l'entre-deux-guerres, les Lituaniens cherchaient à faire adopter la <lituanité> à une minorité à conscience nationale polonaise. Semblablement, les Slovaques cherchaient à faire assimiler — avec un résultat tout aussi médiocre — une minorité hongroise. C'est ce aussi que faisaient instamment les Roumains à l'égard des Hongrois en Transylvanie, sans se priver du recours à des mesures coercitives; après la Seconde Guerre Mondiale ils poursuivirent dans cette voie et intensifièrent la roumanisation des populations hongroises et allemandes en leur

¹² M. Zdzichowski, *Idea polska na Kresach (Pour une présence polonaise dans les confins Est)* dans: *Dzieła wybrane*, vol. I: *Widmo przyszłości*, Lausanne 1983, p. 1 et suiv.

¹³ J. Kumaniecki, *Pokój polsko-radziecki 1921 (La paix polono-soviétique 1921)*, Warszawa 1985, pp. 48–50, et plus particulièrement l'annotation 3 à la p. 49.

territoire. Ceci était à l'origine de nombreuses frictions et tensions sur le terrain et dans les rapports de la Roumanie avec la Hongrie. Quant à la Pologne de l'entre-deux-guerres, Etat richement pourvu en minorités ethniques (plus d'un tiers de sa population globale), elle lança une politique active de leur assimilation, visant celles surtout dont la conscience nationale était encore en mal de maturité — de l'avis du moins des milieux polonais qui avaient voix au chapitre en la matière — soit des minorités à l'égard desquelles une politique d'assimilation, puis d'absorption, avait le plus de chances de réussir¹⁴.

Les minorités visées étaient principalement les Ukrainiens et les Biéloruthéniens (au total 5,5 à 6 millions en 1921, pour une population globale de la Pologne de 27 millions à l'époque), mais aussi les Lituaniens (officiellement entre 80 et 100 mille). Récemment béatifié, Jerzy Ma t u l e w i c z , à l'époque évêque de Vilno, écrivait en juin 1925 au pape Pie XI que les Polonais "cherchent par tous les moyens possibles à poloniser, aussi vite que faire se peut, tous les non-Polonais"¹⁵. Dans les circonstances d'une montée générale en force des consciences nationales, cette politique devait forcément avoir des résultats contraires à ceux qui étaient escomptés, et rendre plus profond encore le fossé qui séparait de l'Etat les populations non polonaises des confins est de la Pologne. Les conflits ethniques dans les territoires de l'est de la Pologne de l'entre-deux-guerres eurent des répercussions sanglantes en Volhynie et dans l'est de la Galicie en 1943 et 1944, années qui virent aussi des combats entre Polonais et Lituaniens dans la région de Vilno (Vilnius en lituanien).

Le recul historique aidant, la domination polonaise à l'est apparaît de nos jours comme non viable. En furent conscients à l'époque des hommes

¹⁴ R. W a p i ń s k i , *Narodowa Demokracja 1893–1939 (La Démocratie Nationale 1893–1939)*, Wrocław–Warszawa 1980, p. 244, cite la déclaration suivante de Stanislaw Grabski: "... A l'heure présente, l'impératif majeur qu'imposent les frontières actuelles, c'est de transformer le territoire national de la République en un territoire ethniquement polonais". Semblablement, Joachim B a r t o s z e w i c z , militant de marque et expert de la Démocratie Nationale, écrivait dans la brochure *Znaczenie polityczne kresów wschodnich dla Polski (L'importance politique des confins d'Est pour la Pologne)*, Warszawa 1922: "Peut être Polonais non seulement un habitant de la Grande Pologne ou de la Masovie, mais au même titre un Ruthénien, un Biéloruthénien ou un Lituanien" (p. 9). Et, plus loin: "Dans nos territoires de l'Est, parmi les masses, il existe le sentiment des différences tribales, linguistiques, religieuses, mais sans prise de conscience nationale et sans aspiration à un Etat indépendant" (p. 34). Cf. R. W a p i ń s k i , *Pokolenia drugiej Rzeczypospolitej (Les générations de la Pologne de l'entre-deux-guerres)*, Wrocław–Warszawa 1991, pp. 247–248.

¹⁵ J. M a t u l e w i c z , *Wszystkich pogodzić w Chrystusie... (Réconcilier tous dans le Christ...)*, "Znak", cahier 409, juin 1989, pp. 62–63. C'est en s'y référant que le père Tadeusz Górski MIC écrit sous le titre *Le pasteur des nations en brouille* que "les autorités administratives polonaises assignaient aux prêtres un rôle politique actif", en leur demandant de "gagner à l'esprit polonais les masses catholiques de la population d'ici, soit des gens au sentiment national indécis" (*ibidem*, p. 19).

politiques clairvoyants, tels que Mieczysław Niedziałkowski, Adam Próchnik et Zygmunt Żuławski du Parti Socialiste Polonais¹⁶, Stanisław Thugutt et les militants paysans du cercle de Bolesław Wystouch¹⁷. Il n'empêche que tout au long de la Seconde Guerre Mondiale, le gouvernement polonais à Londres et la plupart des partis politiques polonais faisaient de l'intangibilité de la frontière est de la Pologne, de 1921, le principe d'airain, à ne pas en revenir, de la politique orientale polonaise, même après que les États-Unis et l'Angleterre eurent adopté, à Téhéran at à Yalta, la ligne Curzon comme fondement du tracé de cette frontière¹⁸. Pour y avoir par trop persévéré, la Pologne s'était rendue pour une part responsable du non-aboutissement, pendant la Seconde Guerre, d'un projet de confédération avec la Tchécoslovaquie. Ceci oeuvrait pour son propre isolement sur le plan international, par rapport aussi bien aux puissances occidentales qu'aux pays voisins, et favorisait, en fin de compte, la politique centre-est-européenne de Staline-Molotov¹⁹.

8. A la suite d'une union plusieurs fois séculaire avec la Pologne, aussi bien les couches dirigeantes du Grand-Duché de Lituanie que la capitale historique de celui-ci — Vilno, se trouvèrent dans l'orbite linguistique et culturelle polonaise. Les progrès de polonisation ont entraîné non seulement la perte pour l'ethnie lituanienne des couches supérieures et de la partie catholique, elle aussi polonisée, de la bourgeoisie, mais aussi, dans la

¹⁶ M. Śliwa, *Myśl państwowa socjalistów polskich w latach 1918–1921 (L'Etat dans la pensée politique des socialistes polonais dans les années 1918–1921)*, Kraków 1980, pp. 111–129; idem, *Myśl polityczna Mieczysława Niedziałkowskiego 1893–1940 (La pensée politique de Mieczysław Niedziałkowski 1893–1940)*, Warszawa 1980, pp. 153–185; J. Bardach, *O dziejach powojennej PPS (A propos de l'histoire du Parti Socialiste Polonais d'après-guerre)*, "Kwartalnik Historyczny", An. 79, 1972, cahier 3, p. 690, où est cité Zygmunt Żuławski parlant de l'injustice des "frontières établies à Riga, qui coupaient le corps vivant des peuples ukrainien et biéloruthénien..."

¹⁷ S. Thugutt, *Wybór pism i autobiografia (Oeuvres choisies et autobiographie)*, Warszawa 1939; Alicja Wójcik, *Rola posła ludowego w II Rzeczypospolitej (Le rôle d'un député paysan dans la Pologne de l'entre-deux-guerres)* dans: *Rola posła i senatora w II Rzeczypospolitej (Le rôle d'un député et d'un sénateur dans la Pologne de l'entre-deux-guerre)*, Lublin 1989, pp. 148, 155–156.

¹⁸ Z. Zaremba, *Wojna i konspiracja (La guerre et la conspiration)*, Kraków 1991, pp. 267–268: la déclaration conjointe de quatre partis politiques du 15 août 1943 réclamait à l'Est "le rétablissement de la ligne du Traité de Riga". Ce point revient à plusieurs reprises dans la suite du texte.

¹⁹ Tadeusz Kisielewski, *Federacja Środkowo-Europejska. Pertraktacje polsko-czechosłowackie 1939–1943 (Fédération Centre-européenne. Les tractations polono-tchécoslovaques 1939–1943)*, Warszawa 1991. L'auteur rend le président E. Beněš responsable du non-aboutissement d'une fédération polono-tchécoslovaque, sans tenir compte que le gouvernement tchécoslovaque se voyait obligé de ménager l'Union Soviétique, dès que les alliés occidentaux ont reconnu le territoire des deux pays zone d'influence soviétique, tandis que l'attitude intransigeante du gouvernement polonais permettait au gouvernement soviétique de s'ériger en défenseur d'une réunification des peuples ukrainien et biéloruthénien artificiellement scindés en deux par le traité de Riga.

première moitié du XIX^e siècle, la création autour de Vilno, non sans un concours de Polonais afflués de la <Couronne>, d'une enclave polonaise en forme d'ellipse. Cet état de choses n'était guère spécifiquement propre à la Lituanie dont la capitale finit par ailleurs par se trouver, à la suite d'une expansion de l'élément biéloruthénien et d'un recul de la <lituanité> — phénomène qui, à lui seul, mériterait une étude — dans l'immédiate proximité de la frontière ethnique lituano-biéloruthénienne. Ceci offre de nos jours un motif de plus de discordes et des difficultés. D'une manière analogue, la capitale slovaque, Bratislava (Pozsonyi en hongrois, Pressburg en allemand) était, jusqu'aux années 1920, une ville hungaro-germano-juive où la part des Slovaques n'était supérieure que de peu à celle des Lituaniens à Vilno. Très diversifiée était aussi la population de Léopol (Lvov), encore que, hors du centre-ville, la part de la population ukrainienne y fût plus importante que celle des Lituaniens et des Slovaques dans leurs deux capitales respectives susmentionnées. Et à Riga et Tallin (anciennement Rewel), prédominaient les Allemands et les Russes. Toutefois, ce n'est pas aux populations urbaines mobiles, mais à celles des campagnes que se définit le caractère ethnique d'un pays.

Un paradoxe qui n'en est pas un: c'est dans ces capitales des pays (ou chefs-lieux de régions) que prenait pied l'idéologie nationale, même lorsque la nation ethno-culturelle y était nettement minoritaire. Ceci tenait au rôle promoteur de lien national joué par l'intelligentsia regroupée dans ces villes. Les institutions culturelles et savantes, les officines éditrices et les revues qu'elle fondait à Vilno, Riga, Tallin, Léopol, Kiev, Bratislava, Prague, faisaient de ces villes des foyers de sentiment national de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Estonie, de l'Ukraine, de la Slovaquie, de la Bohême, même si c'est l'élément polonais, russe, hongrois ou allemand qui y prédominait. C'est dire qu'en dépit de leur hétérogénéité ethnique, les grandes villes ont joué un rôle de tout premier ordre dans l'émancipation des nations ethniques ou, plus proprement, ethno-culturelles.

Accédées au pouvoir, les nations d'essence paysanne, en mal d'une intelligentsia de souche (en 1918 en Slovaquie, à peine 12 médecins et 10 professeurs de lycée se déclaraient Slovaques) se mettaient aussitôt en campagne pour imprimer le caractère national à leurs capitales, ce qui, bien entendu, n'était pas sans y provoquer des heurts avec les populations jusque-là prépondérantes. Les tensions qui s'ensuivaient, s'amplifiaient à la faveur des complexes des nations fraîchement promues à l'indépendance vis-à-vis des anciens dominateurs, mais pas seulement ceux-ci. A ce propos, on a pu lire dans un hebdomadaire catholique des réflexions de Ryszard Legutko sous le titre *Patrie, ce mot qui fait rougir*: "Le pire des

nationalismes possible c'est celui des frustrés, soit des peuples et des sociétés qui se croient lésés et qui pensent qu'à moins d'éliminer ceux qui les contrarient, eux, ils donneraient d'emblée toute la mesure de leur génie. Et parmi les <contrariants> l'on peut ranger qui bon vous semble: un autre peuple, une puissance tierce, le capital étranger, la Banque Mondiale et ainsi de suite"²⁰. L'auteur avait à l'esprit les manifestations du nationalisme de chez nous, mais en fait des réactions semblables s'affirment partout où l'on a affaire à une réaction consécutive à des siècles de discrimination, d'humiliation, enfin de docilité que l'on cherche à oublier et qui débouche sur l'agression. Voilà pour les motifs de nombre de conflits d'aujourd'hui.

9. Les nations de l'Europe de Centre-Est ont pris consistance comme des nations ethno-culturelles avec accent sur le premier des deux adjectifs²¹. D'où les prises en grippe et la hargne à l'égard des minorités qui, cherchant à préserver leur identité, se refusent à l'assimilation, et qui, souvent, trouvent, au-delà de la frontière, la solidarité d'une nation-Etat. Quelles peuvent être les solutions propres à préserver les Etats polyethniques d'un conflit du genre de ceux qui opposent Azers et Arméniens à propos du Haut Karabach, Géorgiens face aux Ossètes et Abkhazes, Croates aux Serbes ou encore les trois belligérants en Bosnie-Herzégovine? Et l'on pourrait multiplier les exemples. Que faire pour que le voisinage ne dégénère en inimitié voire en hostilités? Est-il possible que les nations ethniques se transforment avec le temps en nations politiques modernes, au régime démocratique, entrant entre elles en alliances, confédérations ou fédérations sur un pied d'égalité et de respect mutuel de la liberté des peuples et des individus? Le titre de ce texte définit l'état actuel, le *status quo hodie*, dans la mesure où faire le point de la situation c'est favoriser les solutions pour l'avenir.

La désagrégation des empires plurinationaux stimule le développement ou l'émergence de nations ethno-culturelles. L'Europe des XIX^e et XX^e siècles vit la décomposition de la Haute Porte Ottomane, de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire russe. La liquidation — sous nos yeux — de l'Union Soviétique marque une phase de plus de ce processus. Sous l'impulsion de l'émergence d'Etats-nations l'on voit progresser la conscience nationale de communautés ethno-culturelles. Sur ce point, le Centre-Est de l'Europe a été et demeure une zone particulièrement dynamique. Dernièrement, ces processus se sont étendus à l'ensemble de l'ancienne Union Soviétique.

²⁰ R. Legutko, *Ojczyzna — słowo wstydlive (Patrie, ce mot qui fait rougir)*, "Tygodnik Powszechny" 1992, n° 11 du 15 mars.

²¹ R. Radzik, *Ewolucja narodowa społeczności Kresów Wschodnich (L'évolution ethnique de la population des confins d'Est de la Pologne)*, "Kultura i Społeczeństwo", An. XXXV, 1991, n° 2, p. 57 et suiv.

Les Etats–nations éprouvent de multiples difficultés à délimiter leurs frontières. Il y a des territoires (comme c'est le cas de la Ruthénie subcarpatique) revendiqués par deux et quelquefois même trois Etats qui invoquent, chacun en sa faveur, des arguments historiques, ethniques, économiques etc. Les affaires se compliquent lorsqu'il s'agit de territoires ethniquement mixtes. Avec la spécialisation de la production, l'intensification des échanges, l'accroissement de la mobilité sociale, la réduction du rôle des liens sociaux traditionnels — familiaux et de voisinage, et la circulation rapide de l'information, s'affirme une contradiction entre tous ces facteurs d'intégration et le rôle désintégrateur de l'aspiration des peuples à l'indépendance²². C'est avec réticence que les USA, la Communauté Economique Européenne et l'OTAN ont initialement pris position sur la désintégration de la Yougoslavie et, plus récemment encore, sur le <divorce> tchécoslovaque. Pour ce qui est des anciens pays de la Yougoslavie, cette position a changé face à l'intervention de l'armée fédérale (commandée par des généraux serbes) en soutien à des formations serbes irrégulières visant à détacher de la Croatie et puis de la Bosnie, au moyen d'une guerre civile, des régions entières peuplées en partie par des Serbes. Les Croates ont suivi l'exemple serbe à Herzégovine. Dans la guerre civile qui fait rage dans les pays susmentionnés, l'accapartion des territoires en litige s'assortit de leur <épuration ethnique> soit du refoulement forcé des Croates des régions de la Croatie où vit une minorité serbe, des Musulmans de la majeure partie de la Bosnie–Herzégovine (à moins que ceux–ci, fuyant l'agression, ne l'aient quittée de leur propre chef en cours d'hostilités). Et de l'extermination pure et simple de ceux qui essaient de rester sur leur sol natal.

En Pologne et chez ses voisins du Centre–Est européen, maints territoires sont restés ethniquement mixtes, en dépit d'expulsions forcées et de migrations au cours de la Seconde Guerre Mondiale, en dépit de l'expatriation — appelée par euphémisme <rapatriement> — de populations polonaises d'Union Soviétique vers l'ouest et ukrainiennes et en partie biéloruthéniennes de Pologne vers l'est — après la guerre, en dépit aussi de l'expulsion de la population allemande des territoires de l'ouest de la Pologne et de la Bohême. Dans cet état de fait, ce qui revêt une importance réelle c'est la protection des droits des minorités: des Polonais en Bohême,

²² J. Chlebowski, *Między dyktatem, realiami a prawem do samostanowienia. Prawo do samookreślenia i problem granic we wschodniej Europie Środkowej w pierwszej wojnie światowej oraz po jej zakończeniu* (Entre le diktat, les réalités et le droit d'autodétermination. Le droit d'autodétermination et le problème des frontières dans l'est de l'Europe Centrale pendant et à l'issue de la Première Guerre Mondiale), Warszawa 1988; l'auteur y fait observer que "les progrès de l'identification nationale" faisaient surgir des contradictions d'intérêts, conduisant "à l'émergence de nouvelles situations conflictuelles" (p. 21 et *passim*).

en Lituanie, en Biéloruthénie et en Ukraine; des Hongrois et des Allemands dans une Transylvanie de nos jours roumaine et dans la Voïvodine serbe; des Allemands, des Ukrainiens et des Biéloruthènes en Pologne; des Ukrainiens et des Hongrois en Slovaquie. L'existence de minorités appelle la mise en place de conditions juridiques et institutionnelles propres à leur assurer un épanouissement paisible et une coexistence harmonieuse avec la nation majoritaire dominante. En fait partie la garantie constitutionnelle assurant aux minorités notamment une représentation dans les organismes électifs du pouvoir, l'égalité dans la sphère professionnelle, l'accès aux postes dans l'appareil de l'Etat, l'enseignement en langue maternelle.

L'éclatement de l'Union Soviétique a fait affluer le sentiment national. Bâtie tout au long de plus de 70 ans, la prétendue cohésion du <peuple soviétique> s'est révélée une fiction. Et ce <peuple> lui-même a été supplanté par des peuples ethniques ou ethno-culturelles, pétris de complexes et de phobies, visant avant tout à se valoriser et à affermir l'identité nationale dans le cadre de leurs propres nations-Etats. Le triomphe de l'élément et des langues ethniques s'assortit du rejet du russe comme langue d'un enseignement débouchant sur l'assimilation culturelle et par conséquent sur la <dénationalisation>. Il y a pourtant lieu de croire que le russe gardera sa qualité d'outil de communication d'échelle suprarégionale. La désintégration actuelle conduit aussi, paradoxalement et, sans doute, provisoirement, à rendre plus ardues les contacts entre un Est postcommuniste et l'Occident. A l'Ouest, *grosso modo*, malgré des réticences et des contradictions, prévaut l'intégration économique, politique et culturelle²³. A l'Est, au contraire, des nations ethniques se retranchent, s'affrontent pour s'arracher des régions frontalières, mènent des guerres de sécession, comme c'est le cas en Yougoslavie et en Géorgie.

Un historien perçoit ce processus avec plus de sérénité que ne le fait un journaliste. Ce qu'il retient surtout c'est que l'éclatement de l'Union Soviétique s'est effectué d'une manière presque pacifique. Les provocations armées en Lituanie qui ont fait des victimes, étaient une tentative aventuriste

²³ Il convient toutefois de ne pas attacher à cette tendance une valeur par trop absolue. A l'occasion du 60^e anniversaire de la renaissance, en 1918, de l'Etat polonais, l'écrivain Lech Bądkowski soulevait le parallélisme, en Occident, de deux tendances opposées. L'une, c'est la tendance intégrationniste qui s'incarne dans la CEE et, ajoutons-le, dans l'OTAN et le Conseil de l'Europe; l'autre, c'est celle à la renaissance de l'identité ethnique, ayant pour tenants Ecossais, Gallois, Bretons, Basques et Catalans. Bądkowski estime que "le courant de défense de l'identité ethnique" constitue une forme de défense de l'individu humain, mais aussi — il faut le croire — de groupes sociaux contre l'unification. Le point de vue de l'auteur sur les chances de réconcilier les deux tendances en apparence contradictoires, se trouve exprimé dans le titre de son texte: *Myśląc o następnym sześćdziestoleciu (En songeant au suivant soixantième anniversaire)* dans: *Literatura wobec niepodległości (La littérature face à l'indépendance)*, Łódź 1983, pp. 27-30.

de militaires extrémistes qui n'ont toutefois pas osé un recours à la force d'échelle. Les guerres entre Arméniens et Azères, Abkhazes et Ossètes contre Géorgiens, Russes et Moldaves, pour n'en nommer que les plus longues et faisant le plus de victimes, sont des guerres locales pour des territoires frontaliers, et on pourrait espérer, jusqu'à la guerre avec la Tchétchénie, que les conflits sanglants entre Moscou et les peuples cherchant à s'émanciper seront cette fois évités. Malheureusement l'esprit impérial a pris le dessus. Par contre c'est un tour pacifique que dénote le divorce <de velours>, ainsi qu'on l'a surnommé à crédit, entre la Bohême et la Slovaquie.

Les relations polono-russes sont meilleures qu'on a pu initialement en présager. Il y a, certes, chez nous, des formations politiques qui, pour se faire valoir aux yeux de l'opinion, cherchent à exploiter le ressentiment fondé des Polonais à l'égard de la Russie, en mettant en avant le spectre du danger russe. Mais les voix de la raison prévalent. Ce n'est guère quelqu'un d'autre, mais bien le président de l'Union Chrétienne Nationale — le prof. Wiesław Chrzanowski qui a jugé en réaliste l'attitude de la droite, en disant: "Ayant adopté un ton tapageur antirusse, nous en payons le prix notamment dans le domaine économique". C'est en des termes voisins qu'en a parlé le Président de la République: "Nous voici pris dans le piège tendu par nous-mêmes", et, conformément à son esprit pragmatique, il a signé avec la Russie — en dépit des réticences d'une partie de l'establishment politique — un accord de bon voisinage. A l'égard de ses voisins de l'est, du nord et du sud, la Pologne mène une politique de bon voisinage, laquelle, aux yeux d'aucuns, pêche par défaut de dynamisme, tout en ayant le soin d'ouvrir des perspectives d'avenir par des initiatives de coopération collective (le quadrangle de Viségrad). Ceci offre des prémisses de stabilisation dans cette région de l'Europe vulnérable à des secousses de toute nature²⁴. Voilà pourquoi, fondée sur la reconnaissance du *status quo* politique — dont les frontières en place — notre politique étrangère est perçue à l'avantage de la Pologne d'aujourd'hui.

10. Ce qui joue un rôle qu'on ne saurait surestimer dans les conflits entre nations que dans les tentatives de les surmonter et de promouvoir des relations internationales pacifiques et empreintes d'amitié, c'est bien l'histoire. Ceci en raison, principalement, de sa place dans la conscience nationale. Ayant longuement travaillé dans la Commission polono-allemande des manuels, le sociologue Władysław Markiewicz fait observer que

²⁴ Il ne faut pas prendre trop au sérieux Alain Besançon quand il affirme être de tout coeur pour une reconstitution de l'ancienne monarchie polono-lituanienne, bien entendu sous forme d'un Etat moderne, soit une fédération englobant la Pologne, la Lituanie, la Biéloruthénie et l'Ukraine, *Wschodnie puzzle — rozmowa z Alainem Besançonem (Les puzzles de l'Est — un entretien avec Alain Besançon)*, "Wprost" 1992, n° 4, pp. 39-41.

les sentiments d'identité nationale (polonité, lituanité, etc.) sont fonction de l'histoire. D'où les clichés d'une part selon lesquels on perçoit, souvent en blâme, les autres nations, en particulier voisines, et d'autre part "une optique (...) mythifiante de sa propre nation, qui en entoure l'histoire d'une aura d'héroïsme et de martyr"²⁵. Le polonocentrisme qui revêt quelquefois le caractère du messianisme, soit de la conviction d'une mission historique particulière de la Pologne, mettait en fait à néant la possibilité d'entente avec les nations plus faibles qui rejetaient l'idée d'une hégémonie de la Pologne.

Fort heureusement, les facteurs d'antagonismes ne sont pas seuls; ils sont en effet contrebalancés par d'autres, tels le bon voisinage ou l'échange des biens matériels et spirituels. Ainsi que l'a fait observer Hannah Arendt : "les relations d'amitié nécessitent une relative égalité des conditions et des niveaux de vie. L'arrogance d'un plus fort débouche sur une édition nouvelle du nationalisme..."²⁶. Cette phrase se rapporte à notre époque, mais elle vaut aussi pour le passé. Le présent et le passé sont d'ailleurs indissociables.

Ce qui s'offre en critère d'un recul progressif des séquelles des conflits du passé, c'est le manuel d'histoire récemment mis au point en commun par les pays de la CEE, fruit d'une longue coopération d'historiens et de pédagogues. A propos de cette publication communautaire, Mariusz Urbanek écrit dans la revue hebdomadaire <Wprost>, qu'un manuel analogue pour le Centre-Est européen "c'aurait dû être soit une mince brochure ne faite que de caviardages, soit un gros volume de protocoles des divergences". L'auteur de la phrase citée écrit par la suite que, pour aboutir, l'unification de l'Europe de l'Ouest et — par voie de conséquence — la volonté d'élaborer un manuel communautaire d'histoire ont dû passer "par maints compromis, tant dans l'économie et la politique que dans les sciences historiques, nécessité à ne pas contourner. Mais pour être capable de renoncer à une chose (en l'occurrence à une souveraineté sans bornes ni restrictions), il faut en avoir joui tout son soûl, faute de quoi, il n'est guère possible, en attendant, ni d'intégrer notre partie de l'Europe ni même la doter d'un manuel commun d'histoire"²⁷. De l'avis de M. Urbanek, l'Europe du Centre-Est et de l'Est "aura maintenant à traverser une phase de divisions, de xénophobies, de la peur de dangers réels ou imaginaires, de recherche des responsables de leur passé. Privées à longueur de décennies du droit d'autodétermination, les nations l'ayant recouvré ne sont pas prêtes d'y

²⁵ W. Markiewicz, *Zjednoczenie Niemiec i przyszła Europa (L'unification de l'Allemagne et l'Europe de demain)*, "Dziś", mai 1991, pp. 3-19.

²⁶ Citée *ibidem*, p. 6.

²⁷ M. Urbanek, *Na wschód od historii (A l'est de l'histoire)*, "Wprost" 1992, n° 16, p. 54.

renoncer aisément. Ce qu'elles n'admettent pas c'est de voir leurs affaires être l'objet d'immixtions, en particulier de la part de ceux qui en pratiquaient jusqu'il y a peu sans y être conviés. Voilà pourquoi l'Europe de l'Est non seulement n'a pas besoin d'un manuel d'histoire commun, mais tout bonnement elle n'en veut pas". L'avenir montrera combien est fondé ce pronostic pessimiste.

Un rôle important dans la formation de l'identité nationale revient à la tradition historique. Là où s'en fait ressentir un défaut, où l'histoire est en déficit, on fait appel à des mythes ou on en crée de nouveaux, à l'usage du présent. C'est ce dont plus d'un pays offre l'exemple. Voyons le cas de la Biéloruthénie géographiquement le plus proche. Pendant des siècles, le territoire de la Biéloruthénie actuelle faisait partie du Grand-Duché de Lituanie, et ce qui plus est, il en constituait la majeure partie. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le ruthénien (soit biéloruthénien ancien) était la langue officielle du Grand-Duché dont la majorité de la population était composée des ancêtres des Biéloruthéniens et des Ukrainiens d'aujourd'hui (ces derniers, après l'Union de Lublin de 1569 se trouvèrent dans les frontières du Royaume de Pologne). De là à affirmer que le Grand-Duché de Lituanie n'était un Etat lituanien que de nom et en fait biéloruthénien. In n'y a qu'un pas qu'a d'ailleurs franchi l'historien Mykola Iarmolovitch, enseignant biéloruthénien, auteur d'une telle interprétation de l'histoire²⁸.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le Grand-Duché était un Etat polyethnique et que ses élites au pouvoir, initialement à grande prédominance lituanienne, ouvraient progressivement leurs rangs aux Ruthéniens. La dynastie était d'origine lituanienne, mais la part des Ruthéniens dans le conseil des seigneurs était, selon les estimations de Jerzy Suchocki, de 2% au moment du traité de Krevo (1385), de 10% à l'heure de l'Union de Horodło (1413), de 20% après l'extension, en 1432, aux ducs, seigneurs et boyards orthodoxes, de la plupart des privilèges, enfin à plus de 40% au XVI^e siècle²⁹. Il est donc permis d'affirmer que le Grand-Duché était un Etat lituano-biéloruthénien³⁰.

Je ne serais pas non plus froissé de voir les manuels biéloruthéniens traiter d'un Etat biéloruthéno-lituanien, à condition toutefois qu'il y soit

²⁸ M. Iarmolovitch, *Pa sliadach adnago mifa (Sur les traces d'un mythe)*, Minsk 1989.

²⁹ J. Suchocki, *Formowanie się i skład narodu politycznego w Wielkim Księstwie Litewskim późnego średniowiecza (Formation et composition de la nation politique dans le Grand-Duché de Lituanie au bas Moyen Age)*, "Zapiski Historyczne" vol. 48, 1983, cah. 1-2, pp. 31-76, en particulier p. 42 et suiv.

³⁰ C'est ainsi que le percevait la recherche historique biélorusse des années 1920, en particulier l'historien connu Vladimir I. Pitchéta, recteur de l'Université de Minsk. Cf. de celui-ci, *Biélorusskij jazyk kak faktor nacionalno-kulturnyj (La langue biéloruthénienne comme facteur d'identité et de culture nationale)*, Minsk 1924 (réédition dans la collection: *Zhuki minuuščyny*, Minsk 1991).

tenu compte de la part de tous les éléments — polonais compris — dans l'histoire de ce grand organisme politique du Centre-Est de l'Europe. Il faut espérer que la partialité dans l'évocation du passé, manière de réagir à toutes les restrictions d'il y a encore peu imposées au fait national, cédera le pas — puisse cela advenir le plus tôt possible! — à l'objectivité et au bon sens qui font tenir compte des points de vue et des raisons des voisins, dans ce domaine si important pour la plénitude de l'identité nationale. Tant le présent que l'avenir dictent impérieusement une coexistence et une coopération entre nations, fondement, dans le passé, de la cohabitation ethnique maintes fois séculaire, encore que non exempte d'antagonismes, dans la *Res publica* des Deux Nations. Celle-ci était en fait une fédération tripartite polono-lituanien-ruthène sans que pourtant ses trois volets fussent égaux en droits. Le troisième embrassait les ancêtres des Ukrainiens et des Biéloruthéniens d'aujourd'hui. Il ne s'agit point de renouer avec une tradition fédérative révolue, mais bien de comprendre les raisons de la longévité passée de cette fédération et également de ses faiblesses. Les conclusions à en tirer vaudront aussi pour l'avenir.

(Traduit par Hubert Krzyżanowski)